



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# TÉLÉTRAVAIL : LA MISE EN PLACE DOIT ÊTRE ACCÉLÉRÉE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Publié le 5 novembre 2020 – Par Guillaume Lefèvre - CFDT

**« *Il faut mettre la pression sur les employeurs publics pour imposer le télétravail* », insiste Mylène Jacquot, secrétaire générale de la CFDT Fonctions publiques, au sortir de la [visioconférence de suivi de la situation sanitaire](#) entre les organisations syndicales et la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, ce jeudi 5 novembre**

Alors que la [circulaire relative à la continuité du Service public du 29 octobre](#) précise que le présentiel doit être réduit au strict minimum et que le télétravail 5 jours sur 5 est la norme dès que cela est possible, des disparités flagrantes sont observées.

Si dans les collectivités, les établissements et les administrations, une montée progressive du travail à distance est constatée, celle-ci se fait beaucoup trop lentement. « *Ça crée de la confusion et cela envoie un message contradictoire aux agents, qui peut laisser à penser que l'urgence sanitaire n'est pas réelle* », déplore Mylène Jacquot.

En Bretagne et dans le Maine-et-Loire, le télétravail est ainsi systématiquement refusé aux encadrants des finances publiques.

Dans les Landes, les agents cas contacts en attente de test sont sommés de venir travailler par leur hiérarchie.

Plusieurs directions départementales de la protection des populations (DDPP) limitent celui-ci à un maximum de deux jours hebdomadaires, au ministère des armées, seuls 10% des agents sont en télétravail.

Une liste loin d'être exhaustive...

« *Ce n'est pas acceptable*, lâche Mylène Jacquot. *Et cela instille le doute sur l'importance du respect des règles sanitaires.* »

En réponse, la ministre a assuré qu'elle veillerait à l'exemplarité de la fonction publique, et ce dans les trois versants, notamment dans la territoriale où les employeurs rechignent particulièrement à suivre les consignes. « *Les instructions leurs seront rappelées directement* » précise Mylène Jacquot.

## **Un dialogue social de qualité est indispensable**

La place des partenaires sociaux a également été abordé par la CFDT Fonctions publiques durant ce rendez-vous. Si les CHSCT sont plus régulièrement réunis que lors de la

première vague épidémique, ils ne sont utilisés le plus souvent que pour transmettre l'information déplore Mylène Jacquot. « *On ne peut pas construire une organisation du travail efficace sans tenir compte de l'avis des agents et de leurs représentants* ».

Une nouvelle fois, la CFDT Fonctions publiques à rappeler son exigence d'un dialogue social de qualité. Elle en a également profité pour redemander - une nouvelle fois - la suspension du jour de carence

**Par Guillaume Lefèvre**